

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Questionnaire aux partis politiques

Élections générales québécoises — 5 octobre 2026

Préparé par Morin Relations Publiques

L'ABPQ et les élections québécoises de 2026

L'Association des bibliothèques publiques du Québec regroupe les bibliothèques publiques québécoises depuis 1984. Elle assure le développement, le positionnement et le rayonnement du réseau. Elle sensibilise les décideuses et décideurs à l'importance d'un service de bibliothèque de qualité, condition d'un accès démocratique et universel au savoir et à la culture.

Les bibliothèques publiques rejoignent 2,7 millions de personnes abonnées. Elles sont à la fois le service municipal le plus utilisé et l'institution culturelle la plus fréquentée au Québec. Elles accueillent le public pour lire, travailler, apprendre, créer et se rassembler. Elles soutiennent la littératie, la francisation, l'accueil des personnes nouvellement arrivées et l'inclusion sociale.

Ces services reposent d'abord sur des équipes. Or, le personnel est la première insuffisance du réseau. Le Portrait des investissements dans les bibliothèques publiques québécoises 2025 évalue le réseau selon cinq indicateurs et lui accorde une note globale de 68 %. Les ressources humaines obtiennent 30 %, l'indicateur le plus faible, et de loin. Les régions intermédiaires et éloignées tombent à 25 %.

En 2024, il manquait 1 533 employées et employés dans les bibliothèques publiques autonomes, dont 765 techniciennes et techniciens en documentation et 461 bibliothécaires. Dans les régions éloignées des lieux d'enseignement, le déficit atteint 87 techniciennes et techniciens et 225 bibliothécaires. Plusieurs postes restent affichés des mois ou sont comblés par dépit par du personnel non qualifié. Un phénomène qui entraîne une perte d'expertise pour le secteur et pour les populations desservies.

Les deux autres chantiers suivent la même trajectoire. Les acquisitions obtiennent 63 % : il aurait fallu acheter 722 513 livres imprimés de plus dans les bibliothèques publiques autonomes en 2024. La superficie obtient 66 % : il manque 145 603 m² et 16 481 places assises. Le mémoire déposé par l'ABPQ aux États généraux sur le coût et le financement des infrastructures municipales pose le constat central. S'il est légitime d'investir dans les égouts et les aqueducs, il l'est tout autant d'investir dans les infrastructures-bibliothèques. Les bibliothèques appartiennent au parc d'actifs municipaux et doivent être traitées comme tel.

Le plan de développement des bibliothèques publiques autonomes, mis à jour en 2025, chiffre ces besoins et ordonne les demandes en trois chantiers : les ressources humaines — priorité absolue —, les acquisitions et les infrastructures. Le présent questionnaire suit cette logique.

En vue du scrutin du 5 octobre 2026, l'ABPQ soumet ce questionnaire aux formations politiques québécoises. Les réponses reçues, ainsi que les absences de réponses, seront rendues publiques. **L'Association souhaite que chaque parti se prononce clairement sur les moyens qu'il compte prendre pour porter le réseau des bibliothèques publiques à la hauteur des besoins des communautés.**

Modalités. Le questionnaire compte cinq questions réparties selon les trois chantiers du plan de développement, suivies d'une question ouverte. Trois questions de principe complètent le document. Chaque question est précédée d'un court élément de contexte. Nous invitons les partis à indiquer leur engagement, puis à préciser leur réponse. Date limite : 18 septembre 2026 à 17 h 00.

Chantier 1 — Les ressources humaines

Un bâtiment ne fait pas une bibliothèque. Les équipes accueillent, accompagnent, animent et forment. Elles sont réduites, surchargées, difficiles à recruter, particulièrement en région. Les sous-effectifs limitent directement la capacité du réseau à répondre aux besoins des communautés. L'ABPQ place ce chantier en tête de ses demandes électorales.

1.1 Connaître la main-d'œuvre avant d'agir

L'Enquête annuelle des bibliothèques publiques fournit des données de dénombrement. Elle ne dresse aucun portrait qualitatif de la main-d'œuvre du secteur : profils, compétences, parcours, rétention, formations disponibles.

Sans ce portrait, les programmes d'attraction et de formation se conçoivent à l'aveugle. L'ABPQ demande un diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre — portrait, entrevues régionales, état des lieux des formations, inventaire des besoins, plan d'action. Budget évalué : 475 000 \$ sur deux ans.

Question 1. Votre parti s'engage-t-il à financer un diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en bibliothèque publique, couvrant l'ensemble des régions du Québec, et à en faire la base des mesures gouvernementales en matière de personnel de bibliothèque ?

Engagement : x ☒ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Précisions : Oui, la question est d'avoir un portrait complet et détaillé de la situation vis-à-vis du personnel nécessaire existant et à former pour être en mesure de répondre aux besoins des bibliothèques publiques au Québec. Cela doit commencer par l'entrevue du personnel actif et retraité du réseau des bibliothèques du Québec : qui mieux qu'eux connaissent les problèmes et les défis qui font face aux bibliothèques publiques lorsqu'il est question de formation du personnel avec les nouvelles technologies numériques et le maintien des collections, de la rétention du personnel existant, en particulier en région, des enveloppes budgétaires et autres considérations qu'ils jugent nécessaires pour être en mesure de réaliser votre mission.

En même temps, notre parti, Le Parti marxiste-léniniste du Québec s'adresse à la question de qui décide. Le problème n'est pas vos demandes et préoccupations qui sont tout à fait légitimes, car le besoin de bibliothèques publiques bien servies, modernes et modernisées, enrichies constamment. Nous en avons sur le fait que le mécanisme électoral est désuet, le système de démocratie dit représentative du Roy car il réduit tout le monde à voter pour un candidat qu'il ne choisit pas, présélectionné par un parti. Il ne choisit pas non plus le programme que le gouvernement devra défendre pour résoudre les problèmes, faire fleurir la société, individuellement et collectivement. Alors le PMLQ appelle au renouveau complet du système électoral qui porte les partis cartellisés au pouvoir et qui marginalise le peuple du pouvoir de décider de tous ce qui le concerne. Le renouveau du processus est une nécessité pour que le peuple décide, fixe les obligations du gouvernement, avec l'établissement d'une reddition de comptes, de révocation si c'est nécessaire Cela donnera à la société des perspectives énormes. Que signifie le vote aujourd'hui ? Choisir le moindre mal avec un x sur un bulletin de vote. Une fois le gouvernement élu, il parle en notre nom, mais sert d'autres intérêts, privés, étroits. Ceci est très important car à chaque élection, on est à la merci. On a besoin de renouveler notre démocratie.

Sinon, que représentent nos élus ?

1.2 Attirer, former et embaucher

Le déficit de personnel se concentre là où les lieux d'enseignement sont éloignés. Les métiers de la bibliothèque demeurent peu connus et traînent une image datée qui détourne les jeunes des programmes de formation.

Le plan de développement chiffre trois mesures coordonnées : une campagne de promotion des métiers du secteur (950 000 \$ sur quatre ans), des bourses pour les études en techniques de la documentation et en sciences de l'information dans les régions éloignées (25,2 M\$ sur trois ans) et une aide financière à l'embauche versée aux municipalités (143,7 M\$ sur trois ans).

Un précédent existe : le plan Vaugeois a professionnalisé les équipes de bibliothèques au début des années 1980 par un mécanisme de même nature.

Question 2. Votre parti s'engage-t-il à mettre en place un programme d'aide financière à l'embauche de techniciennes et techniciens en documentation et de bibliothécaires dans les municipalités, assorti d'un programme de bourses pour les études en région éloignée et d'une campagne de promotion des métiers du secteur ?

Engagement : ☐ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Précisions : Oui le PMLQ souscrit à créer un programme d'aide financière à l'embauche de techniciennes et techniciens en documentation et de bibliothécaires dans les municipalités, assorti d'un programme de bourses pour les études en région éloignées comme faisant partie d'un plan national pérenne à l'échelle du Québec de la promotion de la littérature numérique et non-numérique où les usagers des bibliothèques municipales sont les premiers bénéficiaires. Ces

usagers sont souvent eux-mêmes des étudiants et des personnes qui utilisent les ressources des bibliothèques pour leur formation personnelle out aux fins de d'études et de recherches.

Votre domaine d'expertise, de connaissances des besoins, du milieu est très précieux et doit être reconnu à sa juste valeur et tout le personnel aussi. Mais comme la direction de l'économie est pour servir les riches, payer les riches, celle pose obstacle pour mettre nos grandes richesses au service du bien-être de tous. C'est également pour cela que le PMLQ se bat pour l'empouvoirement du peuple avec des mécanismes modernes, nouveaux qui brisent avec la vieille façon de faire qui a montré que rien ne change. C'est très lourd. Et ce travail de moderniser notre processus est ce à quoi nous œuvrons.

Chantier 2 — Les acquisitions

La collection demeure le premier motif de fréquentation. Le public vient emprunter et consulter. Le programme d'aide au développement des collections n'a suivi ni l'évolution des coûts ni la diversification des produits culturels offerts en bibliothèque.

2.1 Des collections vivantes et en bon état

Le programme d'aide au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes totalise 25 M\$ par année depuis la bonification de 2020. Les achats restent insuffisants : 722 513 livres imprimés manquaient en 2024 pour atteindre le niveau d'excellence.

Certains produits culturels demeurent inadmissibles, dont les jeux de table. Les fournitures de traitement matériel, qui prolongent la durée de vie des documents, ont augmenté jusqu'à 50 % dans certains cas et réduisent d'autant les acquisitions.

L'ABPQ demande une bonification annuelle de 2 M\$, l'élargissement des catégories de produits culturels admissibles et l'admissibilité des fournitures de traitement matériel. Budget évalué : 20 M\$ sur dix ans.

Question 3. Votre parti s'engage-t-il à bonifier de 2 M\$ par année le programme d'aide au développement des collections des bibliothèques publiques, et à en élargir les dépenses admissibles aux fournitures de traitement matériel et à de nouvelles catégories de produits culturels ?

Engagement : ☐ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Précisions : Oui le PMLQ voit autant l'importance de maintenir les collections existantes avec un personne adéquat que de bonifier de 2 M\$ par année le programme d'aide au développement des collections des bibliothèques publiques, et à en élargir les dépenses admissibles aux fournitures de traitement matériel et à de nouvelles catégories de produits culturels. Cela ne peut pas être réduit à un énoncé de politique du gouvernement en place et qui disparaît une fois les subventions terminées. C'est souvent le cas alors que les bibliothèques publiques sont réduites à quémander annuellement auprès du parti au pouvoir qui pille le trésor public pour servir de puissants intérêts privés, au nom de bâtir une économie « forte ». Ceci est possible

grâce à un système politique qui porte des partis au pouvoir, pas le peuple. Nous nous y opposons fermement et proposons le renouvellement du système politique de façon que le peuple puisse prendre les décisions sur les affaires qui les concernent, pas des partis politiques sur lesquels il n'exerce aucun contrôle.

Le PMLQ a comme programme « Arrêtez de payer les riches – Augmentez les investissements dans les programmes sociaux ! ».

Chantier 3 — Les infrastructures

Les municipalités planifient l'entretien, la remise à niveau et le développement de leur parc immobilier au moyen de plans de maintien des actifs. Les bibliothèques publiques y figurent rarement au même titre que les autres infrastructures essentielles. Elles sont traitées comme des équipements culturels, financés par des programmes conçus selon une vision restrictive de l'infrastructure. Il en résulte un décalage entre les besoins du terrain et la structure du financement public.

3.1 Reconnaissance

Le mémoire de l'ABPQ aux États généraux demande au gouvernement de reconnaître explicitement les infrastructures-bibliothèques comme des infrastructures municipales essentielles.

Cette reconnaissance ne commande pas de crédits nouveaux. Elle conditionne toutefois l'accès des bibliothèques aux cadres budgétaires de maintien et de développement des actifs.

Question 4. Votre parti s'engage-t-il à reconnaître les bibliothèques publiques comme des infrastructures municipales essentielles, et à les intégrer aux cadres gouvernementaux de maintien et de développement des actifs municipaux, au même titre que les autres infrastructures de proximité ?

Engagement : ☐ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Précisions : Oui les bibliothèques publiques municipales sont un actif essentiel qu'il faut protéger car elles contribuent à l'accès public à l'éducation et la culture en général au Québec. Elles sont un facteur non négligeable d'un plan national de littératie pour l'ensemble de la population du Québec. Le taux d'analphabétisme au Québec est une honte nationale et qui est accru par l'offensive antisociale des gouvernements qui détruit nos systèmes d'éducation, de santé, les services sociaux. Comment peut-on vivre son humanité aujourd'hui sans savoir lire, parler, apprendre, réfléchir, s'éduquer pour participer activement dans la vie. C'est un défi de notre société pour Québec moderne qui défend les droits de toutes et tous. Un peuple inscrit est un gage énorme pour ce Québec moderne. Nous appuyons donc fermement votre travail et vos propositions et vous invitons à joindre ce travail et cette discussion pour se donner les moyens de décider pour le bien-être de tous.

3.2 Prévisibilité, adéquation et partage du financement

Le Programme d'aide aux immobilisations plafonne l'aide financière à 7 M\$ selon des paramètres uniformes, sans égard à la taille de la population desservie ni aux caractéristiques géographiques du milieu.

Les volets 2 et 3 de la norme ouvrent à des dates indéterminées. Les fenêtres d'appel de 6 à 10 semaines compliquent le dépôt de dossiers complets. Les projets reportés voient leurs coûts augmenter.

Les études préparatoires, le mobilier intégré, les systèmes de tri, la technologie RFID et les mesures d'accessibilité universelle sont mal couverts par les mécanismes actuels.

Le partage actuel des coûts entre le Québec et les municipalités (50/50) freine les projets de rénovation, d'agrandissement et de construction. Le plan de développement propose un ratio de 67 % Québec / 33 % municipalité, aligné sur d'autres programmes d'infrastructures de proximité. Budget évalué : 825,9 M\$ sur huit ans.

Question 5. Votre parti s'engage-t-il à réformer le Programme d'aide aux immobilisations pour : ajuster les seuils d'aide à la taille de la population desservie; ouvrir les volets 2 et 3 à date fixe et connue d'avance; indexer les montants admissibles au coût réel du marché de la construction; permettre le cumul de subventions; financer les études préparatoires ainsi que les équipements aujourd'hui exclus; et majorer le ratio de financement à 67 % Québec / 33 % municipalité pour les projets de rénovation, d'agrandissement et de construction ?

Engagement : ☐ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Précisions : Oui il faut réformer le programme d'aide aux immobilisations avec des seuils d'aide proportionnels à la population desservie et qui tient compte des considérations géographiques du milieu dans lequel elle vit. La question des montants admissibles ne peut être uniquement dictée par les coûts de construction. Les premiers concernés, soit les usagers et le personnel des bibliothèques doivent avoir leur mot à dire sur les montants admissibles et ils doivent être inclus dans cette importante discussion de Qui décide ? C'est encore plus important lorsqu'il est question de mettre en place un plan national de littératie pour l'ensemble de la population du Québec où le réseau public de bibliothèques en est un important maillon.

Aujourd'hui, les écoles, cégeps, maisons d'enseignement sont en décrépitude. Les hôpitaux également. Les infrastructures nécessitent une modernisation, des conditions sécuritaires, salubres saines, à la hauteur. Il est préoccupant que les aspirations à ces changements et à ces travaux soient à la merci d'une promesse, d'un engagement sur papier qui n'engage à rien, crée de faux espoirs, de la déception et tant de soucis pour l'avenir. Notre expérience est qu'après une élection, tout cela est jeté à la poubelle. La démocratie représentative du roi demeure la démocratie du roi, du monarque. Elle est en mal de renouveau. C'est le peuple qui doit être investi de la souveraineté et non l'État dont la raison d'être est de payer les riches.

Question ouverte

Le gouvernement du Québec a annoncé en mars 2026 un investissement de 31,3 M\$ pour la Stratégie numérique des bibliothèques publiques. Les chantiers des ressources humaines, des acquisitions et des infrastructures demeurent ouverts.

Question 6. Quelle place votre parti réserve-t-il aux bibliothèques publiques dans sa vision du développement des communautés québécoises pour le prochain mandat ? Quels engagements concrets entend-il prendre à leur endroit ?

Précisions : Comme indiqué dans la réponse précédente le réseau des bibliothèques municipales publiques joue un rôle important dans la vie culturelle et éducative des résidents des villes et quartiers. C'est encore plus le cas dans les municipalités éloignées des grands centres. Elles sont aussi souvent des centres communautaires qui contribuent à maintenir une cohésion sociale. Elles contribuent entre autres à la littératie des différents groupes d'âge et sont un ajout indispensable au réseau scolaire qui lui-même est confronté au défi de maintenir son propre réseau de bibliothèques scolaires.

Questions additionnelles

Les trois questions qui suivent portent sur des engagements de principe et sur l'encadrement législatif. Elles n'appellent pas d'engagement budgétaire chiffré, à l'exception du soutien aux ressources en intervention sociale.

A. Langue française

Les bibliothèques publiques contribuent à la vitalité du français : francisation, ateliers de conversation, clubs de lecture, accompagnement des personnes nouvellement arrivées.

La Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (loi 14) s'applique à elles sans directive adaptée à leur réalité. Le sondage mené par l'ABPQ auprès de 97 membres du personnel montre une application inégale d'une municipalité à l'autre, des activités multilingues annulées par prudence et un inconfort du personnel devant la vérification de l'admissibilité des usagers et usagers.

Le mémoire déposé par l'ABPQ en juillet 2026 formule huit recommandations, dont une analyse d'impact, des dérogations ciblées et permanentes, une directive détaillée comparable à celle du réseau de la santé, et le soutien à des postes d'agents de liaison.

Question A. Votre parti s'engage-t-il à faire réaliser une analyse des effets de la loi 14 sur les bibliothèques publiques, à leur fournir une directive d'application détaillée et à y inscrire les dérogations nécessaires pour qu'elles remplissent leur mission d'accueil et de francisation ?

Engagement : ☐ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Précisions : D'abord, la position du PMLQ est que le français va fleurir au Québec non pas en empêchant l'usage des autres langues parlées par les nombreuses minorités nationales qui composent le Québec d'aujourd'hui mais en leur donnant l'occasion d'être apprises. De cette façon, le Québec va se gagner la sympathie de ces communautés à l'idée que le Québec est une

terre accueillante pour y vivre et y rester. En faisant cela, cela ne brisera pas le lien profond d'attachement culturel et national entre les parents qui ont immigré et fait du Québec leur terre d'accueil et leurs enfants nés ici.

Imaginez que le gouvernement via le directeur général des élections du Québec avait imposé que toutes les communications de celui-ci durant les élections ne se fassent qu'en français, alors que nous savons que le peuple du Québec est composé des gens de différentes langues dont plusieurs sont limités dans leur littéracie du français et qui seront amenés à aller voter sans comprendre, sans savoir, à leur dépens. Ce sont de sérieux problèmes et obstacles à la littératie et à l'épanouissement de tous. Vous jouez un rôle important dans la société et vous devez persister dans vos demandes.

B. Rôle social

Les bibliothèques publiques accueillent sans condition. Elles reçoivent des personnes en situation d'itinérance, de détresse ou d'isolement, sans que leurs équipes soient formées ni outillées pour cet accompagnement.

Le réseau a pris les devants. Vingt-neuf points de service de bibliothèques accueillent aujourd'hui une intervenante ou un intervenant social, presque toujours par entente avec un organisme communautaire du territoire : Drummondville avec La Piaule, Laval avec le TRIL, l'agglomération de Longueuil avec Macadam Sud, Chicoutimi avec le Service de travail de rue, Trois-Rivières avec Point de Rue, entre autres.

L'ABPQ mène un projet structurant sur trois ans — recherche, communauté de pratique, guide des meilleures pratiques et formations — soutenu par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. Ce projet documente et outille la pratique. Il ne finance pas les ressources elles-mêmes, qui reposent aujourd'hui sur des ententes ponctuelles et fragiles.

L'ABPQ demande le financement récurrent de la présence de ressources en intervention sociale, issues du milieu communautaire, dans les bibliothèques qui en expriment le besoin.

Question B. Est-ce que votre formation politique reconnaît le rôle social des bibliothèques et s'engage à financer la présence de ressources en intervention sociale dans les bibliothèques publiques qui en expriment le besoin ?

Engagement : ☐ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Précisions :

Nous appuyons vos demandes dont celle demande le financement récurrent de la présence de ressources en intervention sociale, issues du milieu communautaire, dans les bibliothèques qui en expriment le besoin. Le Communauté a boutte demande également les ressources financières pour prendre soin de gens qu'il desserve, et dans d'autres organisations qui oeuvrent en santé, éducation, logement, etc. La direction de l'économie au service des riches, menée par le gouvernement au pouvoir, qui parle en notre nom après une élection, est un obstacle réel à la réalisation de vos demandes. C'est pourquoi nous appelons au renouvellement du processus qui empouvoire le peuple

qui lui permet de décider et de définir le mandat d'un gouvernement. Ce sera à chaque bibliothèque selon les conditions vécues dans le quartier/l'arrondissement/municipalité qu'elle dessert de définir les besoins et les ressources nécessaires pour porter assistance aux personnes en situation d'itinérance, de détresse ou d'isolement. Il n'y a pas d'hésitation à cela, et ce, dans toutes les régions du Québec, qu'elles soient en ville ou éloignées. Le renouveau est à l'ordre du jour !

C. Liberté intellectuelle

Les équipes des bibliothèques publiques font face à des demandes de retrait d'ouvrages et à des contestations de leur programmation.

L'ABPQ et Bibliothèque et Archives nationales du Québec ont proposé une motion sur la liberté intellectuelle, appuyée par le Réseau BIBLIO du Québec. Elle a été adoptée par la Fédération québécoise des municipalités, par l'Union des municipalités du Québec et par 158 municipalités à ce jour.

En 2025, l'ABPQ a sollicité son adoption par l'Assemblée nationale auprès du ministère de la Culture et des Communications, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et du Parti Québécois. La démarche n'a pas abouti. L'appui de l'Assemblée nationale donnerait à cette motion la portée qui lui manque.

Question C. Votre parti s'engage-t-il à appuyer l'adoption par l'Assemblée nationale d'une motion sur la liberté intellectuelle en bibliothèque publique, et à soutenir les équipes dans l'exercice de leur jugement professionnel ?

Engagement : ☐ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Précisions : La question de la liberté intellectuelle est liée au droit de conscience de chaque individu, au droit de former ses propres convictions intérieures sans pression politique, religieuse ou idéologique. Lorsque des ouvrages ou des activités sont contestés, il s'agit plutôt d'établir que les décisions doivent être prises selon des critères professionnels, transparents et applicables à tous. Qui de mieux que les équipes oeuvrant dans les bibliothèques municipales pour porter un jugement sur les critères à adopter.

La liberté intellectuelle ne devrait pas être dictée par une législation de l'État, comme ce fut le cas avec l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec de la Loi 21 sur la laïcité, violant le droit d'une personne de pouvoir exercer son droit de conscience par la façon dont elle porte certains habillements liés à ses convictions religieuses, dans l'exercice de ses fonctions.

Références et documentation complémentaire

Les données et les demandes citées dans ce questionnaire proviennent des sources suivantes.

Documents de l'ABPQ

Association des bibliothèques publiques du Québec. Plan de développement des bibliothèques publiques autonomes du Québec. Montréal, mise à jour 2025.

abpq.ca/pdf/plan_de_developpement_bibliotheques_2025.pdf

Association des bibliothèques publiques du Québec; Réseau BIBLIO du Québec. Portrait des investissements dans les bibliothèques publiques québécoises : édition 2025 (année de référence 2024). Montréal, 2025. abpq.ca/pdf/portrait_investissements_2025.pdf

Association des bibliothèques publiques du Québec. Pour des infrastructures-bibliothèques à la hauteur des besoins des communautés. Mémoire déposé aux États généraux sur le coût et le financement des infrastructures municipales, juin 2026.

abpq.ca/pdf/memoire_abpq_infrastructures-biblio.pdf

Association des bibliothèques publiques du Québec. Mémoire sur les retombées de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français : enjeux et perspectives pour les bibliothèques publiques. Montréal, juillet 2026.

abpq.ca/pdf/memoire_abpq_retombees_loi_langue_officielle.pdf

Association des bibliothèques publiques du Québec. Façonner le travail social en bibliothèque publique. Mémoire déposé aux États généraux du travail social, septembre 2023.

abpq.ca/pdf/Memoire_2023-09-14_ABPO_travail_social.pdf

Association des bibliothèques publiques du Québec. Intervention sociale en bibliothèque publique. abpq.ca/intervention_sociale_en_bibliotheque_publicque.php

Association des bibliothèques publiques du Québec. Liberté intellectuelle.

abpq.ca/liberte_intellectuelle.php

Association des bibliothèques publiques du Québec. Élections provinciales 2026.

abpq.ca/election_provinciale.php

Cadres de référence et données du réseau

Association des bibliothèques publiques du Québec; Réseau BIBLIO du Québec. BiblioQUALITÉ. biblioqualite.ca

Association des bibliothèques publiques du Québec; Bibliothèque et Archives nationales du Québec; Réseau BIBLIO du Québec. Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec. Montréal, 2019. lignesdirectricesbiblioquebec.ca

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques; UNESCO. Manifeste IFLA-UNESCO sur la bibliothèque publique. 2022. abpq.ca/manifeste_unesco.php

Institut de la statistique du Québec. Faits saillants sur les bibliothèques publiques québécoises — Annuels. statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/faits-saillants-bibliotheques-publiques-quebecoises-annuels

Sources gouvernementales

Québec (Province). Ministère de la Culture et des Communications. Programme Aide aux immobilisations. Volet 2 — Maintien des infrastructures et des équipements culturels; volet 3 — Amélioration des infrastructures et des équipements culturels. quebec.ca/culture/aide-financiere/immobilisations/aide-immobilisations/programme-aide-aux-immobilisations

Québec (Province). Budget 2026-2027. Investissement de 31,3 M\$ pour la Stratégie numérique des bibliothèques publiques du Québec. Communiqué de l'ABPQ, 18 mars 2026. abpq.ca/communiques/Communique_2026-03-18_Budget_Provincial_2026.php

Québec (Province). États généraux sur le coût et le financement des infrastructures municipales. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2026. consultation.quebec.ca/processes/infrastructures-municipales

Québec (Province). Ministère des Affaires culturelles. Plan quinquennal de développement des bibliothèques publiques (dit « plan Vaugeois »). Québec, 1979.

Les hyperliens ont été vérifiés en juillet 2026. Certaines références sont disponibles sur demande auprès de l'ABPQ.